

DECISION DE RECRUTEMENT 2022

06 MAI 2022

La Directrice Générale de l'Office National des Aéroports,

- Vu la Loi n° 14.89 du 1^{er} Joumada II 1410 (30 Décembre 1989) transformant l'Office des Aéroports de Casablanca en Office National Des Aéroports ;
- Vu le Décret n° 2.89.480 du 1^{er} Joumada II 1410 (30 Décembre 1989) pris pour l'application de la Loi n° 14.89 ;
- Vu le Dahir n°1-21-20 du 10 rejev 1442 (22 Février 2021) portant nomination de Madame Habiba LAKLALECH en qualité de Directrice Générale de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu le statut de l'Office National Des Aéroports ;
- Vu la circulaire du chef de gouvernement N° 24/2012 du 22 Octobre 2012 relative aux procédures de recrutement dans les Etablissements et les Entreprises Publics ;
- Vu l'arrêté du Premier Ministre n°3-130-00 du 10 Juillet 2000 fixant les postes en priorité susceptibles d'être affectés aux personnes handicapés ainsi que le pourcentage de ces postes pour les administrations de l'Etat et des instances qui en dépendent ;
- Vu la Loi cadre de l'Office au titre de l'exercice budgétaire 2022 approuvée à l'unanimité par le conseil d'administration tenu le 10 Janvier 2022 et validée par le Ministère de l'Economie et des Finances.

DECIDE

ARTICLE UN : L'Office National Des Aéroports lance une opération de recrutement de **6** Ingénieurs d'Etat, **01** Cadre, **08** Techniciens(nes) spécialisés(es) et Techniciens(nes) Supérieurs(es) au titre de l'exercice 2022, répartis comme suit :

Ingénieur d'Etat : 6 postes			
Poste	Profil	Expérience requise	Affectation
Ingénieur d'Etat en Génie Civil (02 postes)	Être Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Civil	Débutant(e) ou ayant une première expérience	Direction Infrastructures
Ingénieur d'Etat en Génie Electrique (01 poste)	Être Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Electrique	Débutant(e) ou ayant une première expérience	
Ingénieur d'Etat en Electromécanique (01 poste)	Être Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Electromécanique	Débutant(e) ou ayant une première expérience	
Ingénieur d'Etat en Génie Energétique (02 postes)	Être Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur d'Etat en Génie Energétique	Débutant(e) ou ayant une première expérience	



المكتب الوطني للمطارات
Office National Des Aéroports

Office National Des Aéroports
Direction Générale

DCH.PS09.E.322/00

Cadre : 1 poste			
Poste	Profil	Expérience requise	Affectation
Cadre en Informatique (01 poste)	Être Titulaire d'un diplôme de Bac+3 ans en Génie informatique	Expérience minimale de 3 ans dans le domaine dont idéalement 2 ans en Sécurité SI	Direction Systèmes d'Information

Technicien(ne) Spécialisé(e)/Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) : 8 postes			
Poste	Profil	Expérience requise	Affectation
Technicien(ne) Spécialisé(e) en Génie Civil (02 postes)	Être Titulaire d'un diplôme de Technicien(ne) Spécialisé(e) (Bac+2 ans) en Génie Civil	Débutant(e) ou ayant une première expérience	Direction Infrastructures
Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) en Electrotechnique (02 postes)	Être Titulaire d'un diplôme de Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) (BTS) en Electrotechnique (Bac+2 ans)	Débutant(e) ou ayant une première expérience	
Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) ou Technicien(ne) Spécialisé(e) en Electromécanique des Systèmes automatisés (01 poste)	Être Titulaire d'un diplôme de Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) (BTS) ou de Technicien(ne) Spécialisé(e) (Bac+2 ans) en Electromécanique des Systèmes Automatisés	Débutant(e) ou ayant une première expérience	
Technicien(ne) Spécialisé(e) en Thermique Industrielle ou d'un diplôme de Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) en Energétique (02 postes)	Être Titulaire d'un diplôme de Technicien(ne) Spécialisé(e) (Bac+2 ans) en Thermique Industrielle ou d'un diplôme de Brevet de Technicien(ne) Supérieur(e) (Bac+2 ans) en Energétique	Débutant(e) ou ayant une première expérience	

المكتب الوطني للمطارات
Office National Des Aéroports

المكتب الوطني للمطارات - الإدارة العامة - النواصر - المغرب - الهاتف : 05 22 53 90 05 / 05 22 53 97 17 / الفاكس : 05 22 53 99 01
Office National des Aéroports - Direction Générale - Nouaceur - Maroc - Tél. : 05 22 53 97 17 / 05 22 53 90 05 - Fax : 05 22 53 99 01
www.onda.ma



Technicien(ne) Spécialisé(e) en Systèmes et Réseaux Informatiques (01 poste)	Être Titulaire d'un diplôme de Technicien(ne) Spécialisé(e) (Bac+2 ans) en Systèmes et Réseaux Informatiques	Débutant(e) ou ayant une première expérience	Direction Systèmes d'Information
--	--	---	-------------------------------------

ARTICLE DEUX : Le concours est ouvert aux candidats(es) remplissant les conditions suivantes :

- ✓ Être de nationalité marocaine ;
- ✓ Être âgé de 18 ans au moins et de 45 ans au plus ;
- ✓ Être titulaire d'un diplôme reconnu équivalent dans la spécialité susmentionnée du poste pourvu ;
- ✓ Avoir au minimum l'expérience requise demandée au niveau du poste pourvu (éventuellement pour les postes exigeant l'expérience).

NB : Les diplômes doivent être délivrés par des établissements nationaux mandatés conformément à la réglementation en vigueur. Une équivalence du diplôme est exigée au cas où le diplôme est délivré par un institut d'enseignement privé ou un établissement étranger et éventuellement une copie du bulletin officiel.

Sept pour cent 7% des postes seront réservés aux personnes handicapées et vingt-cinq pour cent 25% aux pupilles de la nation.

ARTICLE TROIS : Le dossier de candidature est constitué obligatoirement des pièces suivantes (Tout dossier incomplet est automatiquement rejeté) :

- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie certifiée conforme du baccalauréat (recto-verso) ;
- Une copie certifiée conforme du diplôme dans la spécialité susmentionnée du poste pourvu, à la limite une copie de l'attestation de réussite pour les candidats(es) relevant des promotions 2021, (le diplôme doit mentionner la spécialité ou être accompagné d'une attestation la précisant) ;
- Une copie de l'attestation de l'équivalence, s'il y a lieu (à renseigner au niveau du champ « Autre document ») ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (recto-verso) ;
- Fiche anthropométrique récente ou casier judiciaire d'une date récente (un reçu de dépôt ne peut en aucun cas remplacer ces documents) (à renseigner au niveau du champ « Autre document ») ;
- Une copie(s) de(s) attestation(s) de travail (pour les postes nécessitant l'expérience) ;
- Le bordereau des déclarations CNSS attestant le nombre d'années d'expérience au sein des établissements privés (pour les postes nécessitant l'expérience) (à renseigner au niveau du champ « Autre document ») ;
- Une copie de la carte « Personne Handicapée » (pour les personnes disposant de cette carte) (à renseigner au niveau du champ « Autre document ») ;
- Une copie de la carte justifiant la qualité de pupilles de la Nation (pour les personnes disposant de cette carte) (à renseigner au niveau du champ « Autre document ») ;
- Autorisation de passer le concours pour les candidats(es) fonctionnaires de l'Etat délivrée par les services chargés de la gestion ressources humaines de leur établissement (à renseigner au niveau du champ « Autre document ») ;

ARTICLE QUATRE : Critères d'admissibilité et d'admission

- 1) Il sera procédé à une présélection des dossiers de candidature sur la base des conditions mentionnées dans l'article 1,2, 3 de la présente décision et ne seront admissibles pour l'épreuve écrite que les candidats(es) ayant rempli ces conditions ;
- 2) Ne seront admissibles pour l'épreuve orale que les vingt premiers candidats(es) de chaque profil classé par ordre de mérite, ayant obtenu une note à l'épreuve écrite, supérieure ou égale à 10/20 sauf Ex-aequo ;
- 3) Ensuite, ne seront admis(es) définitivement que les candidats(es) ayant obtenu, une note à l'épreuve orale, supérieure ou égale à **12/20** dans la limite des postes pourvus ;
- 4) La liste des candidats(es) définitivement admis(es) et la liste d'attente seront arrêtées par ordre de mérite.

Récapitulatif des épreuves prévues

Épreuves	Durée
- Épreuve Ecrite : Se rapportant aux spécialités demandées avec un test psychotechnique	1h30 à 2h00 Selon la nature du poste pourvu
- Épreuve Orale (précédé par un test de personnalité) : Entretien avec le jury sur des sujets permettant l'évaluation de l'aptitude du candidat (e) à remplir les missions afférentes au profil demandé	20 minutes

ARTICLE CINQ : Affichage des résultats

La liste des candidats(es) arrêtés à passer l'épreuve écrite, la liste des candidats(es) admis(es) pour passer l'épreuve orale, la liste nominative des candidats (es) admis (es) définitivement et la liste d'attente seront affichées sur le portail www.emploi-public.ma et sur le site web de l'ONDA www.onda.ma.

NB : La date et le lieu du concours écrit seront communiqués ultérieurement.

ARTICLE SIX ET DERNIER : Modalités de candidature

Les candidats(es) intéressés doivent renseigner leurs dossiers de candidature au plus tard le **25 MAI 2022** à 23H00 sur le lien suivant : <https://concours-recrutement.ma/>

Important :

- Seules les candidatures reçues via le lien <https://concours-recrutement.ma/> seront traitées. Tout dossier de candidature envoyé via un canal autre que celui précité, ne sera pas pris en considération ;
- Les candidats(es) intéressés(es) ne peuvent postuler que pour un seul poste à la fois (**postes lancés par l'ONDA au titre des opérations de recrutement 2022**) ;
- Le/la candidat(e) est responsable de l'exactitude et de l'exhaustivité des informations renseignées sur le formulaire de candidature. Toute candidature incomplète ou ne correspondant pas au profil demandé ou fausse déclaration entrainera son rejet automatique ;
- L'embauche reste tributaire des résultats de l'examen de l'aptitude physique et mentale effectué par le service médecine de travail de l'Office et/ou par un médecin désigné par l'ONDA.
- Les salaires respectent le régime indemnitaire de l'Office.

La Directrice Générale
Habiba LAKLALECH
Direction Générale
OFFICE NATIONAL DES AÉROPORTS